Accueil de loisirs "Planètes Jeunes"
Bulletin d'inscription bimensuel
MERCREDIS - MARS - AVRIL 2024

	ENFANT n°1				ENFANT n°2				ENFANT n°3			
	Nom :				Nom :				Nom :			
	Prénom :				Prénom :				Prénom :			
	Date de naissance :				Date de naissance :				Date de naissance :			
N° semaine	Dates	Matin	Repas	Après-midi	Dates	Matin	Repas	Après-midi	Dates	Matin	Repas	Après-midi
11	13-mars				13-mars				13-mars			
12	20-mars				20-mars				20-mars			
13	27-mars				27-mars				27-mars			
14	03-avr				03-avr				03-avr			
15	10-avr				10-avr				10-avr			
16	17-avr				17-avr				17-avr			

Inscription possible du 07/02/24 au 16/02/2024

Après ce délai l'inscription devra être validée par la direction, selon les places disponibles et avec une majoration de 2€/jour/enfant

Annulation possible jusqu'au vendredi précédent 16h (par mail uniquement), passé ce délai l'inscription est due (sauf sur justificatif médical)

Le :
Signature :

Lorsque les effectifs d'enfants maximum par groupe sont atteints, les bulletins sont placés en liste d'attente et nous pouvons être amenés à refuser des inscriptions, même dans les délais.

Accueil de loisirs "Planètes Jeunes"
Bulletin d'inscription bimensuel
MERCREDIS - MARS - AVRIL 2024

	ENFANT n°1				ENFANT n°2				ENFANT n°3			
	Nom :				Nom :				Nom :			
	Prénom :				Prénom :				Prénom :			
	Date de naissance :				Date de naissance :				Date de naissance :			
N° semaine	Dates	Matin	Repas	Après-midi	Dates	Matin	Repas	Après-midi	Dates	Matin	Repas	Après-midi
11	13-mars				13-mars				13-mars			
12	20-mars				20-mars				20-mars			
13	27-mars				27-mars				27-mars			
14	03-avr				03-avr				03-avr			
15	10-avr				10-avr				10-avr			
16	17-avr				17-avr				17-avr			

Inscription possible du 07/02/24 au 16/02/2024

Après ce délai l'inscription devra être validée par la direction, selon les places disponibles et avec une majoration de 2€/jour/enfant

Annulation possible jusqu'au vendredi précédent 16h (par mail uniquement), passé ce délai l'inscription est due (sauf sur justificatif médical)

Le :
Signature :

Lorsque les effectifs d'enfants maximum par groupe sont atteints, les bulletins sont placés en liste d'attente et nous pouvons être amenés à refuser des inscriptions, même dans les délais.